

La Bourse App'titude est un dispositif d'aide financière accessible aux étudiants du Programme Grande École et Bachelor ayant signé un contrat d'alternance.

Cette Bourse d'étude s'adresse aux alternants qui rencontrent de sérieuses difficultés financières, notamment dues aux transports et double logement induits par le rythme de l'alternance.

Le versement de cette bourse est mensuel.

La bourse App'titude ne peut être demandée qu'une seule fois par année académique, sauf en cas de changement de situation exceptionnelle.

Le Comité Exécutif de la Fondation MBS examine les candidatures à la Bourse App'titude lors de deux Commissions programmées au cours de chaque année académique.

A réception de leur dossier social, les candidats seront convoqués à un entretien individuel d'évaluation par la Fondation MBS.

IMPORTANT : Le candidat à la Bourse App'titude doit justifier son impossibilité à financer ses frais de vie et doit produire :

- Soit un justificatif de prêt bancaire en cours (avec échéancier de remboursement).
- Soit une notification de refus de prêt émanant d'un établissement bancaire

Retrouvez les offres de nos Banques partenaires (Société Générale, Caisse d'Épargne, Banque Populaire du Sud et BNP Paribas) sur notre site Web :

- Programme Grande École : <http://bit.ly/financer-ses-etudes-master>
- Programme Bachelor : <http://bit.ly/financer-ses-etudes-bachelor>

Pour toute information complémentaire relative à la complétude du dossier de candidature,
Merci de contacter Sophie GOSSELIN à l'adresse Email :
s.gosselin@montpellier-bs.com

NOM :

PRÉNOM :

N° étudiant MBS :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Téléphone – Portable :

E-mail personnel :

E-mail MBS :

.....

PROGRAMME

GRANDE ÉCOLE

BACHELOR

Promotion 2024/2025 :

.....

Entreprise d'Accueil :

.....

Adresse Entreprise :

.....

Date signature contrat :

Salaire Net :

Aides complémentaires :
(déplacements, tickets restaurant, etc.)



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE FAMILLE

PÈRE

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

.....

.....

Profession :

Salaire mensuel net :

Employeur :

MÈRE

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

.....

.....

Profession :

Salaire mensuel net :

Employeur :

■ Situation familiale des parents : Mariés Divorcés Séparés Autre :

■ En cas de divorce, vous êtes à la charge de : Votre Mère Votre Père Autre :

■ Nombre d'enfants à charge : ■ Montant mensuel des prestations familiales :

NOM ET PRÉNOM	AGE	PROFESSION OU NIVEAU D'ÉTUDES

■ Situation familiale de l'étudiant : Célibataire Marié/Pacsé Vie Maritale Autre :

■ Avez-vous été boursier du Crous ? : Oui Non Échelon : Montant :

AVEZ-VOUS DÉJÀ SOLlicitÉ LE FONDS SOCIAL DE MBS ? Oui Non

Année : Aide obtenue : Montant :

LOGEMENT PRINCIPAL PENDANT VOTRE PÉRIODE ENTREPRISE :

Chez vos parents ou votre famille Logement indépendant (studio, chambre) En cité universitaire

■ Montant mensuel du loyer avec charges* : € ■ Montant mensuel des aides au logement* : €

VOUS EFFECTUEZ VOS TRAJETS QUOTIDIENS : À pieds 2 roues Transports en commun Voiture

AVEZ-VOUS DEMANDÉ UN PRÊT BANCAIRE POUR VOS ÉTUDES ? Oui Non

AVEZ-VOUS OBTENU LE PRÊT BANCAIRE DEMANDÉ ? Oui Non

■ Si oui : Montant du prêt obtenu* : € Banque* : Durée :

■ Si Non : Montant du prêt demandé* : € Banque* :

Motif du refus* :

* Ces informations sont obligatoires aux fins de gestion des dossiers de demandes de bourses. A défaut de renseigner ces informations, les dossiers ne pourront être traités.



BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL*

DE SEPTEMBRE 2024 À JUILLET 2025

NOM & PRÉNOM de l'étudiant(e) :

PROGRAMME : GRANDE ÉCOLE

BACHELOR

Promotion 2024 / 2025 :

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
<ul style="list-style-type: none">■ Loyer principal + charges x11 mois■ Assurance habitation■ Loyer Montpellier + charges x semaines sur le campus■ Énergie (Électricité / Gaz) x 11 mois■ Téléphonie / Internet x 11 mois ■ Nourriture x 11 mois ■ Vêtements / Loisirs ■ Assurance habitation■ Assurance auto / 2 roues ■ Frais d'essence (auto / 2 roues) ■ Abonnement transports en commun■ Abonnement train■ Abonnement avion ■ Mutuelle complémentaire / Santé ■ Remboursement prêts/ intérêts en cours ■ Autres dépenses à préciser :...............	<p>3 300€</p> <p>1 500€</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Participation des Parents aux frais de la vie quotidienne ■ Rémunération Alternance ■ Aide au Logement (CAF) ■ Aide Mobili-Jeune ■ Prime Activité ■ Épargne ■ Autres recettes à préciser	
SOUS-TOTAL DÉPENSES (1)		SOUS-TOTAL RECETTES (2)	
TOTAL DÉPENSES - TOTAL RECETTES (1)-(2)			

Informations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

*Ces informations sont obligatoires aux fins de gestion des dossiers de demande de bourses. A défaut de renseigner ces informations, les dossiers ne pourront être traités.

Dossier complet à envoyer par voie postale ou voie électronique à :

MBS
Sophie GOSSELIN
FONDATION MBS
2300, avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER CEDEX 4
Email : s.gosselin@montpellier-bs.com

» | **AVANT LE 04/11/2024**
POUR LA COMMISSION
DE DÉCEMBRE 2024

» | **AVANT LE 08/02/2025**
POUR LA COMMISSION DE
MARS 2025

**MBS SE RÉSERVE
LE DROIT DE DEMANDER
TOUTE INFORMATION OU
TOUT DOCUMENT
COMPLÉMENTAIRES
AUPRÈS DE L'ÉTUDIANT
ET DE SA FAMILLE.**

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE SOUS FORMAT PDF OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER SOCIAL :

- Lettre explicative de votre situation*
- Budget prévisionnel du présent dossier avec tous les justificatifs des dépenses et des recettes mentionnées*
- Fiche CERFA Contrat d'alternance
- Avis d'imposition 2024 des parents*
(sur les revenus de l'année 2023)
- Avis d'imposition 2024 de l'étudiant (sur les revenus de l'année 2023) **si fiscalement indépendant***
- Avis taxes foncières, taxe habitation*
- Notification(s) bourse(s) CROUS antérieure(s) avec montants perçus*
- Situation familiale de l'étudiant et des parents*
(copie du livret de famille, jugement de divorce)
- Contrats des prêts obtenus ou, le cas échéant, **notification de rejet de prêt bancaire étudiant mentionnant le montant demandé et le motif de refus***
- 3 derniers bulletins de salaire ou de pensions des parents et de l'étudiant*
- Toutes les pièces justificatives que vous jugerez utiles pour la bonne compréhension de votre demande d'aide financière
- Attestation CAF (depuis septembre 2024)

J'atteste avoir accepté de plein gré de transmettre l'ensemble des documents qui m'ont été demandés par MBS pour la bonne étude de mon dossier social.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements fournis dans l'ensemble de ce dossier et m'engage à signaler tout changement de situation.

TOUTE TENTATIVE DE FRAUDE SERA AUTOMATIQUEMENT SANCTIONNÉE.

Fait le : à :

Signature de l'alternant

■ MBS agit en qualité de Responsable de traitement des données personnelles aux fins d'attribution, de gestion et de suivi des bourses d'études et des prêts d'honneur.

■ MBS a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO). Les coordonnées postales et Email de ce DPO sont les suivantes :

MBS

DPO Service Juridique

2300 avenue des Moulins,
34185 Montpellier Cedex 4

data-protection-officer@montpellier-bs.com

■ La base légale du traitement est l'exercice de notre mission d'intérêt public ou l'exécution du contrat nous unissant pour les données qui excéderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exercice de notre mission d'intérêt public.

■ Les données personnelles sont collectées directement par MBS.

Les données collectées seront communiquées aux services internes de MBS en charge de la gestion et de l'attribution des bourses ainsi qu'à la Fondation de France qui abrite la Fondation MBS et à la Fondation FACE HERAULT (Fondation Agir Contre l'Exclusion) qui collabore à l'instruction des dossiers sociaux des candidats.

■ Sauf contrainte réglementaire spécifique, les données personnelles traitées par MBS sont conservées pour le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité précitée conformément à la circulaire n°2005-003 du 22 février 2005 du Ministre de l'Education nationale,

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ainsi, de manière générale, les données afférentes aux bourses sont conservées pendant une durée de 2 ans à compter du paiement complet de la bourse et les données afférentes aux prêts d'honneur sont conservées pendant la durée du prêt augmentée de 5 ans. Les dossiers non retenus sont conservés pendant une durée de 2 ans.

■ Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement des données, du droit de retirer votre consentement au traitement des données, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données, du droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un email à l'adresse data-protection-officer@Montpellier-BS.com ou un courrier postal à l'adresse:

MBS

DPO Service Juridique

2300 avenue des Moulins,
34185 Montpellier Cedex 4

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de MBS accessible à l'adresse :

<https://www.montpellier-bs.com/politique-de-donnees-personnelles/>

montpellier-bs.com

